

Arrêté de péril



Vu les éléments techniques constatés par l'architecte des bâtiments de France le 29 septembre 2023, et compte tenu du danger, l'accès à l'église de Vandrimare est interdit jusqu'à la main levée du présent arrêté de péril.



- [Arrêté de péril 285.91 Ko](#)